



# GRAZAC

**BULLETIN MUNICIPAL - Janvier 2017**



**RENOUVEAU...  
ET FRAICHEUR !!**

## Fête du Village

Cette année, c'est la municipalité qui a organisé de la fête du village.

### LA MOUNJETADE DU SAMEDI SOIR SERVIE PAR LES JEUNES DU VILLAGE



Le samedi soir c'est près de 200 convives qui ont apprécié la mounjetade servie par les jeunes de notre village avec la complicité de bénévoles et des élus.

Merci à Sarah, Enzo, Emma, Charlotte, Léa, Lison, Arthur, Téó, Hugo, Solène, Yanis, Alexis, Kimberly, Tiffany qui assuraient le service avec un enthousiasme et une fraîcheur qui a séduit totalement toute l'assemblée.

Une immense ovation leur a été réservée à la fin du repas. Et de l'avis général, la mounjetade, préparée par Nico le restaurateur du village, était succulente.



La Mounjetade

Après le repas, tout le monde se retrouvait sur l'esplanade de la salle polyvalente, pour danser avec le groupe NEXT, qui nous a régalés par la qualité de sa prestation.

Les enfants ont pu profiter de la douceur nocturne bienvenue pour glisser sur le beau toboggan d'Armand.



Mais c'est dès le vendredi soir que les festivités avaient débuté par un loto organisé par La Folle Folie. La diversité des lots a attiré un grand nombre de participants (plus de 200 joueurs).

Et pour clôturer la fête, le dimanche, après le traditionnel dépôt de gerbe, il y eu la remise des livrets de naissance « mon 1er livre », ce qui confirme que la relève est assurée !

**Les élus du territoire, invités, ont salué l'accueil particulièrement réussi...**



La matinée s'achevait par le pot de l'amitié offert par la municipalité, suivi de la Grillade Party préparée par Nico de la Folle Folie.



Et pour finir, les participants ont pu profiter d'une promenade, en jeep et engins militaires jusqu'à Esperce, offerte par l'association ASPT.

Merci à Philippe et son équipe de nous avoir permis pour certains de réaliser un rêve...

**MERCI A TOUTES ET TOUS ...  
... ET A L'AN PROCHAIN !!!**





## AU PLAISIR DU TABLEAU NOIR DE NOTRE ENFANCE, AUX RACINES DE NOTRE EDUCATION ... A MOINS QU'ON NOUS AI RACONTE DES HISTOIRES...

Mon éducation que je dois à mes parents, maîtres et instituteurs, professeurs, mais aussi compagnons et camarades m'ayant entouré jusqu'ici, m'amène à commencer par vous souhaiter la bonne année....

Plus simplement acceptez que je vous dise:- **que la santé vous accompagne tout au long de cette année 2017 ... Pour le reste, toutes les bonnes choses suivront... et comme on dit :**

**- il suffit d'y croire.**

Cette part de tradition faite ne m'autorise pas pour autant à oublier que **des échéances politiques essentielles se profilent :**

**- présidentielles et législatives.**

Leurs résultats régiront le quotidien de chacun d'entre nous... pendant au moins 5 ans. Serons-nous mangés ?... ou aurons-nous la capacité de résister? Ou peut-être que seulement certains, les plus faibles, les moins aguerris, les plus « manipulables » y laisseront ...jusqu'à leur vie ?

Quant aux « intouchables »... à part être des « grandes fortunes » ou du « CAC40 » ... il n'y a plus de statut qui protège grand monde...

Permettez que j'ose ici partager mon édito avec la fable de Jean de la Fontaine : - Le Loup, la Chèvre et le Chevreau -

**Alors bonne lecture ou relecture et réflexion... méditation... et restons sur nos gardes !**



La Bique, allant remplir sa traînante mamelle,  
Et paître l'herbe nouvelle,  
Ferma sa porte au loquet,  
Non sans dire à son Biquet :  
« Gardez-vous, sur votre vie,  
D'ouvrir que l'on ne vous dis,  
Pour enseigne et mot du guet :  
Foin du Loup et de sa race ! »  
Comme elle disait ces mots,  
Le Loup, de fortune, passe ;  
Il les recueille à propos,  
Et les garde en sa mémoire.  
La Bique, comme on peut croire,  
N'avait pas vu le glouton.  
Dès qu'il la voit partie, il contrefait son ton,  
Et d'une voix papelarde  
Il demande qu'on ouvre, en disant : « Foin du Loup ! »  
Et croyant entrer tout d'un coup.  
Le Biquet soupçonneux par la fente regarde :  
« Montrez-moi patte blanche, ou je n'ouvrirai point »,  
S'écria-t-il d'abord. Patte blanche est un point  
Chez les Loups, comme on sait, rarement en usage.  
Celui-ci, fort surpris d'entendre ce langage,  
Comme il était venu s'en retourna chez soi.  
Où serait le Biquet s'il eût ajouté foi  
Au mot du guet que, de fortune,  
Notre Loup avait entendu ?  
Deux sûretés valent mieux qu'une,  
Et le trop en cela ne fut jamais perdu.

## ... UNE PETITE RETROSPECTIVE SUR L'ANNEE ECOULEE ...

### DES PROJETS EN COURS DE REALISATION ... LIVRES OU LIVRABLES... DES HONNEURS ET DISTINCTIONS...

Un budget très compliqué parce que impacté de la baisse des dotations d'Etat, -11% environ pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive... et pourtant :

- **le nouveau cimetière est « pré-livré »** (quelques réserves à lever...)
- le quartier Rouge est en pleine réhabilitation, refonte et modernisation,
- **le lotissement « Souleilla de Loumaing »** est en cours de construction pour **livraison au 1<sup>er</sup> juillet 2017** ; que tous ceux qui souhaitent un logement postulent rapidement, les attributions commençant dès fin janvier 2017.
- **les aménagements sécuritaires** du centre du village sont bien avancés
- **la bibliothèque inaugurée en mai** a été mise à disposition de l'association A.V.E. qui en gère le fonctionnement
- **Plantations et aménagement des espaces verts et de loisirs**....Et en particulier, toute une équipe **d'élus et bénévoles qui ont décroché un 1<sup>er</sup> prix Départemental**.  
Bravo et remerciements à eux car ils honorent notre commune et la rendent attractive.
- **Renforcement du réseau d'eau potable** « Ch. Du Château » (le « lot. Du Château » étant donc prêt au maillage).

### ... DES IMPREVUS AFFRONTES.....

#### DES DEPENSES INCONTOURNABLES :

- Remplacement du matériel d'entretien :
- \* **Tracteur et ses outillages pour 25 000€**
- Mais aussi **remise à hauteur des équipements électroniques et informatiques** suite à des dégâts électriques, et vétusté... **environ 5000€**...

#### DES CONTRAINTES...ADMINISTRATIVES...LEGISLATIVES... & REGLEMENTAIRES... et BEAUCOUP D'INCERTITUDES...

- **Refonte du périmètre Communautaire et des syndicats**, mais au-delà modification des compétences, de la représentativité... et grand chambardement des « coûts de participations » à ces nouvelles structures dont personne à ce jour ne sait en évaluer ni la finalité... ni la fiscalité précise...
- **Tous les élus sont aujourd'hui soumis à ces incertitudes imposées**... et dont les impôts à lever pour gérer sont totalement imprévus à ce jour... car non accompagnés par le législateur... **c'est totalement surréaliste**. Espérons que nous nous en tirerons « à bon compte »...

#### DES PLAISIRS QUI NOUS REGONFLENT...

#### UN STUDIO RADIOPHONIQUE A GRAZAC :

- Après plusieurs mois de pourparlers et négociations, **l'installation d'un studio par « Radio Occitanie »** en cours de finalisation, y compris l'embauche d'un animateur, en contrat aidé certes, mais qui a vocation à être consolidé. Cette radio est un vrai partenaire territorial (ouvert à toutes les collectivités de la CCLA et les associations) ... ou du moins est-ce ainsi que tous les acteurs l'ont voulu.

## DES MANIFESTATIONS SURPRENANTES, GRANDIOSES ET PLEINES D'ENTHOUSIASME...

-les manifestations habituelles organisées principalement par vos élus (fête de la musique, 14 juillet, arbre de Noël et repas des aînés, et/ou diverses manifestations officielles...), mais aussi par les associations « historiques » : - Grazac Loisirs (devenu Graz'Anim) et A voir et Entendre, ou encore l'école maternelle autour de sa Directrice et enfin le commerce local (« La Folle Folie ») - qui ont réalisé manifestations, lotos, vide greniers et autres soirées thématiques et festives qui toutes ont été couronnées de réels succès par votre participation et au-delà... encore merci à vous tous.-mais il y a eu aussi des **MANIFESTATIONS EXCEPTIONNELLES car inhabituelles**, je veux dire :

-**Le festival « RRRR... »** début juin organisé par l'association « Promouv » qui n'est pas un nouveau-né mais s'est mieux fait connaître cette année... **quelle révélation réussie.**

- le dernier week-end d'août « **Grazac se souvient** » qui aura été une explosion de bonne humeur, de découverte pour les visiteurs. Que les organisateurs : - **ASPT - et « Jeunes Agriculteurs »**, mais aussi tous leurs partenaires exposants en soient ici chaleureusement remerciés car ils ont sûrement réveillé quelques consciences, et/ou des vocations... et au-delà sûrement informé de toutes les richesses locales. Je pense à tous ces producteurs locaux qui méritent qu'on les salue pour leur travail.

-**La fête de GRAZAC et tous ces jeunes bénévoles** qui se sont portés volontaires pour être les **acteurs principaux d'une soirée « Mounjétade »** exceptionnelle... (préparée par notre restaurateur local : Nico !). Ce qui a comblé de plaisir tous les participants et invités de part leur fraîcheur et leur bonne humeur... Que de générosité prometteuse. Un sincère merci à eux et leurs parents.

### -**Et de nouvelles associations créées en 2016:**

Celles déjà citée : - **ASPT devenue ASPH** (Association de Sauvegarde du Patrimoine Historique) - et **PROMOUV** -

Mais aussi : - **AMUZ'GRAZAC** - et - **l'Association Patrimoniale et Culturelle de Grazac** - ces 2 dernières créées en fin d'année 2016.

Peut-on dire qu'il ne se passe rien à Grazac ? Que souhaiter ... sinon que cela se renouvelle en 2017 avec encore plus d'enthousiasme et une plus grande participation de tous.

## DES ELECTIONS NATIONALES MAJEURES : 23 AVRIL ET 7 MAI 2017 ► LES PRESIDENTIELLES 11 JUIN ET 18 JUIN ► LES LEGISLATIVES

Les listes électorales sont clôturées depuis le 31 décembre 2016, sauf cas évoqués dans l'article qui y est consacré dans ce journal.

Toutefois, je tiens à vous faire part **d'une crainte de la brigade de gendarmerie** à savoir : « se retrouver submergé de demande de procuration la dernière semaine avant les élections... alors que leurs effectifs sont déjà très sollicités sur des missions majeures... ».

Alors, je me veux leur porte-parole en vous demandant de faire vos démarches dès que vous savez ou pensez que vous aurez à « voter par procuration ». **N'attendez pas le dernier moment**, on ne peut attendre que nos gendarmes assurent notre sécurité et les confiner à des tâches administratives loin de leurs missions principales... Merci pour eux.

Sur ces mots, mon tableau s'est rempli et je vous souhaite encore bonne et heureuse année à tous. Acceptez ici toute mon amitié.



## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL ...**

Voici les dates des réunions du conseil municipal.

Nous vous rappelons que les procès verbaux dans leur intégralité sont affichés sur les panneaux prévus à cet effet, qu'ils sont disponibles pour lecture au secrétariat de la mairie, et sur notre site Internet

<http://www.grazac31.net>

### **REUNION DU 27 MAI 2016**

SMIVOM – Convention Prêt Matériel Roulant / SDCI Fusion de la CCVA et de la CCLAG / SDCI Fusion du SIC et du SIVOM le merlan Rauzé du ruisseau / SDCI Fusion du SIERGA et du SIECHA / Dissolution du SITPA / Devis Entreprise MARTY / Remboursement facture FOIX MULTI SERVICES à Monsieur LORRAIN / Devis Géomètre VALORIS / Décision modificative n° 1 / Questions diverses : prêt de matériel de sonorisation à l'association de Sauvegarde du Patrimoine et du Terroir - Dissolution du CCAS - Projet éolien – Courrier administré pour proposition de vente de bien - Proposition du nom de la bibliothèque : LILA.

### **REUNION DU 24 JUIN 2016**

Mise en conformité du compte administratif 2015 / Affectation de résultat / Budget primitif 2016 / Devis entreprise GARRIGUES: Modification comptoir accueil Mairie / Démission de l'adjoint / CCVA – Convention pour la constitution d'un groupement de commandes / Modification convention mise à disposition du tractopelle / Fusion CCVA et CCLAG : Fixation du nombre de répartition des sièges de conseillers communautaires ; proposition accord local / Servitude pour alimentation HTA du lotissement « Souleilla de Loumaing » / Questions diverses : débroussaillage – Apéritif jury fleurissement du village.

### **REUNION DU 18 JUILLET 2016**

Modification convention de mise à disposition du tractopelle / CCVA : convention pour la constitution d'un groupement de commandes / Fusion CCVA et CCLAG : Fixation du nombre de répartition des sièges de conseillers communautaires ; proposition accord local / Servitude pour alimentation HTA du lotissement « Souleilla de Loumaing » / Devis entreprise GARRIGUES: Modification comptoir accueil Mairie / Mise en conformité du compte administratif 2015 / Affectation de résultat / Budget primitif 2016 / Mise à disposition du bâtiment communal pour la Radio Occitanie / Convention type de passage et d'entretien sentiers de randonnées avec la CCVA / Emplacement réservé n°5

### **REUNION DU 9 SEPTEMBRE 2016**

CCV : Adhésion au groupement de commande / Travaux parking RD28E / RD 12 / Parcelle B 369 dans un espace boisé classé / Concession pour le nouveau cimetière / Questions diverses : Bilan de la fête locale

### **REUNION DU 30 SEPTEMBRE 2016**

CCVA : Modification des statuts / Cession voie privée de servitude de voirie et différents réseaux « Impasse de la Bourdette » / Cession voie privée de servitude de voirie et

différents réseaux « Bagnos Bas » / Opposition transfert de la compétence urbanisme à la CCVA / Convention servitude avec le SIERGA pour la pose de canalisations publiques / Acquisition foncier parcelles 459, 462, 463 / SDEHG : Rénovation éclairages publics dans divers quartiers / Acquisition foncier parcelles 447, 449, 450, 452 / Questions diverses : Repas des aînés - Devis Entreprise PANERO (Cimetière)

### **REUNION DU 28 OCTOBRE 2016**

Bornage « route de Caujac » / Annulation vente bien COLOMIES / Bien BAGUE / Devis tracteur / Proposition vente parcelle WC 10 / Révision allégée du PLU – Choix de la Maitrise d'œuvre et honoraires / Devis Columbarium, jardin du souvenir et stèle / Modification du statut du SDEHG / Questions diverses : Devis plantation arbres - Repas des aînés - Fusion du SIC et SIVOM du Merlan Rauzé

### **REUNION DU 28 NOVEMBRE 2016**

SIERGA – Nomination des délégués du SPEHA / Changement d'assurance au 01/01/2017 / Devis électricité Restaurant la Folle Folie / Proposition d'achat bien public «CAPAYROU» / Sécurisation Cloche de l'Eglise / Nomination de rue pour le centre des impôts fonciers / Délibération relative au nom, au siège social et au nombre de délégués suite à la fusion du SIC et du SIVOM Merlan Rauzé./ Indemnités du Conseil de la Trésorière / Informatique / Questions diverses : Nouvelle association - Repas des aînés - Petit Patrimoine - Remplacement employé - Radio Occitanie - Agenda d'accessibilité - Election municipale 2020

### **REUNION DU 16 DECEMBRE 2016**

Elections des conseillers communautaires pour la nouvelle communauté de communes / Décision modificatives / Mise en place d'une pointeuse / Avenant contrat de travail horaires variables / Questions diverses

**▼ DES CHANGEMENTS ▼  
▼ ▼ IMPORTANTS ▼ ▼**

**VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE  
DES LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2017 LES  
CARTES D'IDENTITE NE SERONT PLUS  
DELIVRABLES EN MAIRIE DE GRAZAC**

**RAMASSAGE DES CONTAINERS DES ORDURES  
MENAGERES :**

**3 ZONES DE COLLECTE :**

- **CHAQUE FOYER A REÇU UN CALENDRIER DE COLLECTE ANNUEL, NE VOUS LES ECHANGEZ PAS, RESPECTEZ LES DATES DE COLLECTE.**
- **LE CONTAINER TRI (JAUNE), N'EST COLLECTE QU'UNE SEMAINE SUR DEUX.**

**Des arbres sur l'aire de loisirs**

Par un beau matin de novembre, la tarière louée à la CCVA est entrée en action sur l'aire de loisirs de notre salle polyvalente.

Plants en main, les emplacements choisis par l'Equipe du Petit Patrimoine et les bénévoles du village, ont été soigneusement préparés, de larges et profonds trous de 80 à 100 cm sont creusés.



L'arbre, racine nue, prend place puis un mélange de terreau et de terre végétale complète le trou. Un arrosoir d'eau permet l'adhésion de la terre aux racines. Une cuvette est aménagée au pied de la plantation afin de retenir l'eau d'arrosage.

Près de l'aire de jeux des tout-petits et du barbecue, 3 beaux spécimens de muriers platane ont été mis en terre. Cette espèce ornementale choisie pour l'ombre qu'elle procure, ombre indispensable en été à cet endroit, sera appréciée des petits et des grands.

En remontant sur le plateau, catalpas et érables aux couleurs chatoyantes ont pris place.

Ensuite 3 bouleaux à écorce blanche et soyeuse, au feuillage léger, sont plantés en quinconce pour former un bel ensemble dès l'entrée de l'aire de loisirs.

Au-dessus du City Stade, sur le haut du plateau, 2 pins parasol solidement tuteurés et 2 chênes rouges d'Amérique prennent racine, poursuivant ainsi une ligne d'équilibre et de raffinement qui feront rêver par leur ampleur et leur faculté à résister dans le temps. Le chêne rouge d'Amérique, brun en automne, est particulièrement résistant en terrain calcaire.

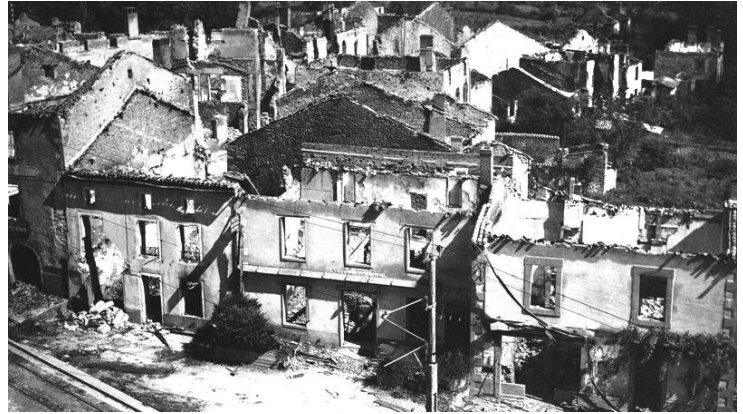
Enfin 2 beaux spécimens de magnolia grandiflora à fleurs blanches et odorantes terminent ces plantations d'automne.

Ces arbres ornementaux ont été choisis de façon à avoir un paysage de feuilles caduques et persistantes.

D'ici 3 à 4 ans, l'effet recherché d'harmonie et de beauté fera chaud au cœur des Grazacois ... à condition bien sûr d'un arrosage régulier durant les 3 à 4 premiers étés.



La pause café bien méritée

**Le massacre d'Oradour sur Glane**

Le massacre d'Oradour sur Glane est la destruction, le 10 juin 1944, de ce village de la Haute-Vienne, situé à environ vingt kilomètres au nord-ouest de Limoges, et le massacre de sa population (642 victimes), par un détachement du 1er bataillon du 4e régiment de Panzergrenadier Der Führer appartenant à la Panzerdivision Das Reich de la Waffen-SS. Il s'agit du plus grand massacre de civils commis en France par les armées allemandes.

À partir de 1939, comme tout le département, Oradour-sur-Glane accueille des réfugiés : d'abord des Espagnols républicains chassés par le franquisme, puis des évacués d'Alsace, ensuite des expulsés francophones lors de l'annexion de la Moselle en août 1940, enfin des Juifs, français et étrangers, fuyant les persécutions racistes.



Espace de convivialité avant guerre (la frairie, les hôtels restaurants, les concours de pêche...), la commune devient un lieu de ravitaillement pour les citadins soumis aux pénuries de la période d'Occupation. Comme partout se développe un marché parallèle ; les habitants de Limoges viennent aux provisions grâce à la ligne de chemin de fer.

Le groupe de reconnaissance qui commet, le 9 juin, le massacre de Tulle, et deux régiments de Panzergrenadier, investissent la région de Limoges pour préparer le positionnement de la division dans le secteur afin de réduire



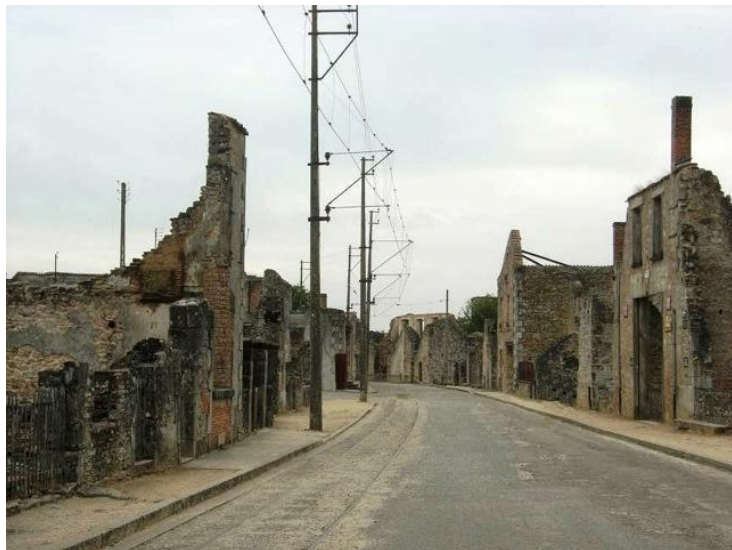
les maquis. Le 1er bataillon du 4e régiment Der Führer, sous les ordres du commandant Adolf Diekmann, est cantonné autour de Saint-Junien, à 12 km d'Oradour.

Pour tarir le soutien de la population aux maquis et diminuer l'activité de ceux-ci par crainte de représailles, les SS préparent une action visant, à produire un effet maximal de terreur. Les raisons du choix d'Oradour pour cette action restent mal éclaircies et controversées.

La troupe Waffen SS arrive devant le bourg qu'elle encercle. Elle rassemble la population. Elle sépare les hommes, des femmes et des enfants. Elle exécute les hommes dans des locaux repérés. Elle tue au hasard des rues et des maisons pour qu'il n'y ait pas de témoin. Elle pille puis elle incendie, enferme femmes et enfants dans l'église qu'elle tente de détruire avec des explosifs.

Ces événements marquèrent profondément les consciences ; leurs conséquences judiciaires suscitérent une vive polémique, notamment à la suite de l'amnistie accordée aux Alsaciens « Malgré-nous » qui avaient participé au massacre. Le plus terrible massacre de population que connut la France sous l'occupation nazie resta scandaleusement impuni. Deux condamnations à mort furent prononcées et des peines de cinq à douze ans pour les autres. Mais en réalité aucune de ces peines ne furent exécutées.

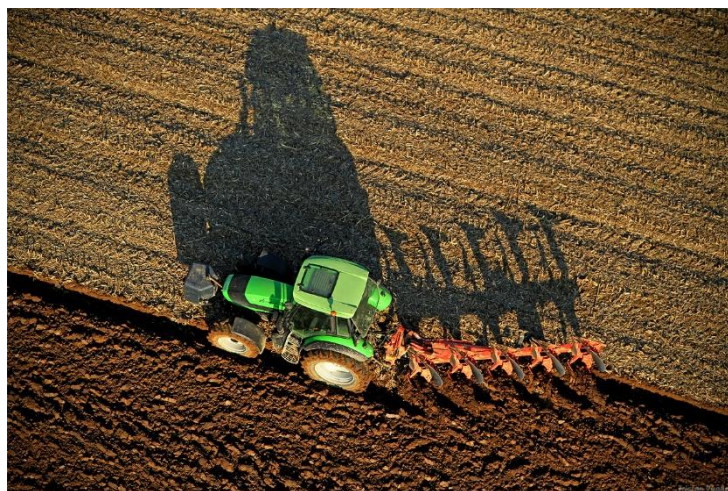
Depuis 1999, le souvenir des victimes est célébré par le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, situé non loin des ruines du village à peu près conservées en l'état.



## LE CHAMP D'A CÔTE ...

Enfin il pleut ! Nous l'avons attendue tout l'été cette eau miraculeuse. Les crevasses qui émaillent la terre témoignent de l'ardeur du soleil qui a sévit pendant 3 mois. Notre ami agriculteur a commencé à labourer ces champs, à casser la croûte terrestre. Le blé issu de ses propres semis, traité de façon raisonnable, a rejoint le sillon. Tous les matins il

consulte l'application météo sur internet, il surveille la pluviométrie, s'inquiète de l'orientation et de la vitesse du vent, et en fonction décide du travail de la journée. Le bilan des récoltes de cette fin d'été a été décevant, les tournesols semés tard n'ont pas donné le rendement escompté



La lutte est difficile entre le changement climatique, l'ingérence de l'Europe, les normes étrangères, les taxes appliquées : l'avenir agricole est incertain.

Inquiétude aussi avec l'arrivée sur le marché d'acheteurs chinois qui ont des visées sur les grosses propriétés. L'organisme de contrôle des terres agricoles, la SAFER, est-elle assez vigilante et indépendante ??

Suite à la pandémie de grippe aviaire le dispositif draconien d'avril 2016 a stoppé net le gavage des canards gras.



Après de multiples transformations des bâtiments de gavage, des obligations bio de sécurité alimentaire et de formation professionnelle, le contrôle effectué par les autorités sanitaires a donné son aval pour la reprise du gavage (soit 4 mois plus tard).

Mais bien que l'Etat ait versé une aide financière certes insuffisante, notre ami a dû emprunter 100 000 euros pour satisfaire aux nouvelles normes.

Restons confiants ! Profitons des derniers jours d'automne, des veillées au coin du feu et « de la télé », des balades dans les bois chatoyants, de la douce odeur des terres fraîchement retournées et attendons l'arrivée de 2017, source de changement !

## MANIFESTATIONS ...



*Ça c'est passé à Grazac !*

## FESTIVAL RRR !!!

### LE JOURNAL INTERVIEW :

Un vrai festival à GRAZAC, oui c'est possible !!! et l'équipe de Patrick ROMERO l'a prouvé ;



Ainsi, avec son association « PROMOUV », il s'est lancé un défi de très haut niveau... et sa modestie, son esprit et ses qualités de fédérateur ont fait le reste... jugez par son analyse :

**Patrick ROMERO** : ... « ...Le Festival RRRR a vu le jour à l'initiative des associations Promouv et Graz'Anim qui se sont lancées dans l'aventure avec leurs moyens modestes mais aussi leur grande volonté d'arriver à mobiliser toutes les énergies locales pour offrir un événement de qualité à leur village.

Chemin faisant, d'autres associations se sont rapprochées de la manifestation : A voir et à entendre, Association du Patrimoine qui, nous l'espérons, continueront à nous accompagner dans l'aventure en grossissant le volume des bénévoles à travers leurs compétences personnelles toutes différentes mais toutes importantes voire indispensables.... »

### LE JOURNAL INTERVIEW : - quel est le public attendu?

**Patrick ROMERO** : ... « ...Le Festival, c'est l'occasion de faire découvrir aux plus jeunes : des artistes de rue, des animations de cirque, des conteurs, jongleurs, équilibristes ....



... et pour nos aînés... des artistes qui continuent à faire vivre le riche patrimoine des chansons françaises et des instruments qui ont parfois disparu des manifestations (accordéon, vielle, chants et danses traditionnels).



### LE JOURNAL INTERVIEW : - et pour 2017 ? Quels projets ?

**Patrick ROMERO** : ... « ...rester dans l'esprit 2016... avec encore plus de participants... le local, l'artisanat, les savoir-faire dans la diversité restant notre priorité... mais mieux que de beaux discours... notre affiche est déjà prête...



Bienvenue à toutes et tous...

**14 JUILLET**

**SON BAL ....**



**SON FEU D'ARTIFICE ....  
ET UN SUCCES TOUJOURS AU RENDEZ-VOUS ET A  
RENOUVELLER...**

**« GRAZAC SE SOUVIENT » : 27 & 28 AOUT**

La première édition de « Grazac se souvient » organisée le week-end du 27 et 28 août, par les Jeunes Agriculteurs et l'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine et du Territoire, a rencontré un franc succès.



L'exposition du matériel militaire par l'aménagement d'un campement armé, à l'identique de ceux qui servaient pendant la 2ème guerre mondiale, a réellement ravi les visiteurs, et contenté les plus jeunes.



Mais encore véhicules et « figurants » et à la mode d'antan...



Les JA ont organisé diverses démonstrations de labour à l'ancienne, à l'aide de matériel d'antan :

- vieux tracteurs et leurs charrues, ↓



Battage avec moissonneuses batteuses, botteuse, etc... ↓



Des promenades ont eu un vif succès auprès des enfants qui découvraient ces véhicules d'autrefois.

De nombreux producteurs locaux étaient présents pour exposer leur savoir-faire et la passion qui les anime, ainsi que la qualité des produits présentés



Et valorisation des circuits courts (du producteur au consommateur) : la viande bovine (veau sous la mère) et porcine, l'élevage ovin et équin, les productions aviaires (et conserverie), la filière laitière (glaces artisanales), fruits et légumes côtoyaient l'ail violet de Cadours, sans oublier l'huile locale (tournesol et colza), le miel, le vin...

Enfin la journée du samedi s'achevait par un succulent repas concocté par les JA : deux cochons cuits à la broche toute la journée



pour finir la soirée dans les assiettes des convives,



Sans oublier une animation des plus festives...



Excellent... .Superbe week-end, vivement 2017 pour la 2ème édition.....

## COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

Malgré la météo peu favorable, les Grazacoises et Grazacois ont tenu à honorer les soldats morts pour délivrer la France et sauvegarder notre liberté. Ils étaient nombreux pour entendre le discours officiel que vous pouvez relire en cliquant sur la photo. M. Le Maire rappelait la situation actuelle qui nous

impose à tous de rester vigilants sur les dérives communautaristes et identitaires qui font le berceau des idées extrêmes... Le verre de l'amitié qui clôturait cette cérémonie, permettait de débattre en toute sérénité, et confortait le bien vivre à Grazac.



Les personnes présentes ont pu débattre et échanger ses expériences de ballades, et ainsi exprimer sa passion pour ces magnifiques montagnes.

Je vous invite à acquérir cet ouvrage très bien fait. Il est certainement prévu d'autres dédicaces, mais chacun le saura en temps voulu.



Mme Solano Présidente de AVE, avec M. Christian Partinico

## SOIREE IRLANDAISE

Samedi 8 octobre, soirée irlandaise organisée par A.V.E, animée par Gerry CARTER et son groupe de musique celtique. Alors bien sûr whisky à l'apéritif, mais également un repas irlandais avec un bœuf à la bière, concocté par Nico le restaurateur du village, et vraiment ce repas fut sans fausse note, apprécié de tous.

Durant la soirée, Luc le joueur de cornemuse a envoûté les convives. Guillaume le maître de danse celtique, par ses conseils et sa patience, a enseigné les rudiments de cette pratique, et son savoir-faire a permis à nombre de participants de s'exprimer plus qu'honorablement, et de passer une excellente soirée.

Après la soirée cabaret de l'année passée et celle irlandaise de ce week-end, vivement la prochaine réjouissance qu'organisera l'association A Voir et à Entendre.



## DEDICACE A LA BIBLIOTHEQUE

Le dimanche 4 décembre, M. Christian PARTINICO était invité par l'association AVE afin d'offrir une dédicace de son livre « Suivez-moi dans les Pyrénées » qui, comme son titre l'indique, est une invitation à randonner dans nos Pyrénées.

## REPAS DES AINES ET NOËL DES ENFANTS

Samedi 17 décembre, M. le Maire et le conseil municipal organisaient le traditionnel repas de fin d'année, en l'honneur de nos aînés....



Après l'apéritif, dont les mises en bouches ont été confectionnées et offertes par les membres du conseil, le repas servi par l'équipe du " Picotin Gourmand " a reçu leur approbation. Un grand merci à cette équipe très professionnelle qui a toujours devancé les besoins des convives. La soirée s'est prolongée dans une atmosphère chaleureuse et festive...



**Dimanche 18, les enfants du village étaient à l'honneur pour le goûter de Noël....** Après le spectacle où ils ont aidé Martine à secourir le Père Noël, celui-ci est passé distribuer des friandises qui remplissaient sa hotte, puis le goûter fut très apprécié par les enfants, comme par les parents.



Et pendant ce temps, chacun pouvait se faire maquiller par Charlotte et Lison, on les remercie chaleureusement de leur participation.



Encore une bonne après-midi en toute décontraction.

## TRAVAUX ...

### LOGEMENTS SOCIAUX COLOMIERS HABITAT – LOTISSEMENT « SOULEILLA DE LOUMAING »

Comme nous pouvons le constater ci-dessous, les travaux de construction avancent bien. Pour les personnes intéressées par un logement, les dossiers sont à retirer en mairie.



### ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE CHAMPETRE

Grâce au matériel dont elle dispose, l'équipe du chantier d'insertion de la CCLA a pu débroussailler et nettoyer le terrain qui longe le Glaodis, en bas du quartier Rouge. Ce chantier d'insertion, créé il y a déjà 15 ans, permet à des personnes sorties du circuit de l'emploi, de reprendre pied, tout en étant d'une utilité majeure pour nous les "petites communes" de la CCLA.



Merci à cette équipe pour ce travail efficace et rapide. Cet espace ainsi réhabilité va nous permettre d'accueillir des jardins partagés...

### SECURITE ROUTIERE

En ce début d'année 2017, nous avons sécurisé le centre du village.



A ce sujet, nous avons reçu de nombreux commentaires, positifs et négatifs. Mais rappelons-le, cette sécurisation était attendue par l'ensemble des habitants du Chemin du Château et du Bézinat.

Le code de la route, dans la majorité des cas, impose la priorité à droite dans les centres bourgs ; de fait, les véhicules sortants du Chemin du Château sont prioritaires, mais dans la réalité, très rares sont les conducteurs traversant le village respectant cette priorité.

De plus la visibilité en sortie du Chemin du Château est quasi inexistante.

Il en est de même pour le quartier du Bézinat.

Quelques accrochages ont eu lieu sur ce carrefour, et avant qu'ils ne soient graves, il nous a bien fallu prendre une décision avec l'accompagnement du secteur routier et assurer la conformité de leur réalisation.

Nous avons donc décidé en conseil municipal de conforter la priorité à droite, en apposant des « Stop » afin que cette sortie soit réellement sécurisée.

Cette opération a également pour finalité de faire baisser la vitesse dans la traversée de notre village, et au vu des premières constatations, il semble bien que cela soit efficace.

Nous avons également appuyé la priorité à droite sur la route de Caujac, dans le sens plaine de la Bourdette- centre village, et ceci également pour faire comprendre aux automobilistes que nous sommes sur une section limitée à 50KM//H.



La zone ainsi sécurisée comprend les accès à l'école maternelle, nous nous devons d'assurer la sécurité de nos très jeunes administrés.

**En finalité, nous comptons surtout sur le civisme de chacun pour respecter ces signalisations.**

## PETIT PATRIMOINE & FLEURISSEMENT DU VILLAGE ...

### Atelier Fleurissement

Au mois de juin dernier, le jury du Concours des Villages Fleuris a arpenté Grazac afin d'observer l'aménagement des espaces et le fleurissement du village.



### Résultats du concours pour Grazac

Quand nous sommes arrivés sous le chapiteau du Conseil Départemental, ou nous étions conviés pour le résultat du concours des villes et villages fleuris de la Haute Garonne, nous étions loin de penser ce qui nous y attendait...En consultant la liste des lauréats, Grazac est classée 1ere ex-

æquo avec Montesquieu Lauragais. Quelle agréable surprise, et quelle progression nous étions 3ème en 2015...



Mme Jeanine Berceilles, obtient le premier prix chez les particuliers, Mme Liliane Ramaherirani, a eu le 2ème prix, et pour le 3ème, il est attribué à Mme Josette Gardes.



Cela devrait encourager tous ceux qui hésitent encore, à participer au concours du village fleuri.

Pour 2017, nous mettrons en exergue l'aire de loisirs nouvellement arborée....

Un grand merci à l'équipe du fleurissement, et tout particulièrement à Clara qui, vraiment, y met toute son énergie.

## INFOS ADMINISTRATIVES ...

### Etat Civil



#### Félicitations aux heureux mariés

Maya Vanessa LEMAIRE & Nicolas CARPIGNANO,  
Le 20/08/2016  
Bilyana PICARD & Farid ZAAFOURI,  
Le 17/09/2016

#### Toutes nos félicitations pour la naissance de :



Anouk CACHOT, née le 10/06/2016  
Paul ETIENNE, né le 01/09/2016

Akiko RUEL, née le 04/10/2016  
Margot VILLEROUX, née le 19/12/2016

### Ils nous ont quittés ...



Gaston BAGUE, le 05/07/2016  
Josée EGEAN, le 30/11/2016  
Jacky BLOSSIER, le 28/01/2017

## INFOS DIVERSES ET PRATIQUES ...

### PERMANENCE DE MARYSE VEZAT-BARONIA ET DE SEBASTIEN VINCINI

**Auterive** : dernier vendredi du mois, de 9 h à 11 h, à la CCLA, les :

**Cintegabelle** : 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedi du mois, de 9h à 12 h, à la Mairie de Cintegabelle, les :

Pour prendre rendez-vous avec vos conseillers départementaux : 05 34 33 32 80

### AUTORISATION D'URBANISME

Pour tout renseignement relatif à une autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager, etc), à compter du 15/10/2015, le service Application du Droit des Sols (ADS) du PETR du Pays Sud Toulousain tiendra une permanence **tous les jeudis de 14h à 17h** (16h30 étant l'heure de prise en charge du dernier rendez-vous) dans les locaux de la Communauté de Communes Lèze Ariège à Auterive. Pour vous inscrire, **contacter le secrétariat de votre commune ou directement le service ADS au 05 61 97 30 34, avant le mercredi midi** précédent la permanence.

## Rappels

### POUR VOUS INFORMER :

Tout citoyen de Grazac trouvera la vie de sa commune au travers des délibérations et arrêtés pris par le Conseil Municipal, obligatoirement portés à sa connaissance par :

- ✚ affichage en lieu et place prévu à cet effet (sous le préau de la Mairie)
- ✚ archivage dans les cahiers et journaux de délibérations obligatoires consultables en Mairie
- ✚ notre site Internet <http://www.grazac31.net>

### LE PARCOURS DE CITOYENNETE

Mis en place par la Loi du 28 octobre 1997, il s'adresse à tous les jeunes (garçons et filles) et est composé de 3 étapes obligatoires : l'enseignement de défense, le recensement, la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD).

✚ L'enseignement de défense : prévu par la loi dans les programmes scolaires des classes de 3<sup>ème</sup> et de 1<sup>ère</sup> et complété dans les cours d'éducation civique, juridique et sociale des classes de 1<sup>ère</sup> et de terminale.

✚ Le recensement : obligatoire dès le seizième anniversaire, pour tous les jeunes gens (filles et garçons). Cette démarche est à

accomplir à la mairie qui remet une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver

✚ La JAPD : une journée de contact direct avec la communauté militaire, de découverte de multiples métiers et spécialités, civils et militaires offerte aux jeunes. Un certificat de participation est remis et doit être conservé.

Ce certificat et l'attestation de recensement sont requis pour l'inscription aux examens et concours soumis aux contrôles de l'autorité publique.

### INSCRIPTION LISTES ELECTORALES :

Toute personne domiciliée et désirant voter sur la commune, doit s'inscrire en mairie, avant le 31 décembre de l'année en cours.

### NOUVEAUX HABITANTS :

Lorsque vous vous installez à Grazac, pensez à faire le changement d'adresse de votre carte grise et de votre carte d'identité. En vous rendant à la mairie, vous trouverez tous les renseignements concernant ces formalités.

### VALIDITE DE LA CARTE NATIONALE D'IDENTITE

## DES LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 2017 LES CARTES D'IDENTITE NE SERONT PLUS DELIVRABLES EN MAIRIE DE GRAZAC

La validité des CNI passe de 10 à 15 ans pour :

- ✚ Les cartes d'identité délivrées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014
- ✚ Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014

Par contre, les cartes d'identité restent valables 10 ans pour les personnes mineures (moins de 18 ans) lors de la délivrance de la carte.

Si vous souhaitez voyager à l'étranger avec votre CNI, rendez-vous sur [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr) pour plus d'informations.

### LUTTE CONTRE LES CAMBRIOLAGES

La lutte contre les cambriolages, contre les vols par ruse, encore trop nombreux dans le département, est une priorité.

Face à cet enjeu majeur, il est important de rappeler que nous sommes tous acteurs de notre propre sécurité. Ci-dessous, information de l'Etat.

#### **Protégez votre domicile :**

- ✚ Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- ✚ Soyez attentifs à vos clés.
- ✚ Soyez vigilants sur les accès à votre domicile.
- ✚ Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- ✚ Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.

Vous êtes un professionnel (commerçant, chef d'entreprise...), vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de vos locaux (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

#### **En cas d'absence :**

- ✚ – Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- ✚ – Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- ✚ – Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- ✚ – Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération « Tranquillité vacances ».
- ✚ – Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.





### **Si vous êtes victime d'un cambriolage :**

✚ – Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.

✚ – Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie.

✚ – Protégez les traces et les indices afin de préserver les pistes d'enquêtes.

✚ – Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne :

[www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr)

✚ – Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus, [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

### **DISTRIBUTION DU COURRIER**

Afin de faciliter la distribution du courrier et notamment pendant les périodes de vacances durant lesquelles le personnel de La Poste est saisonnier, nous vous invitons à mettre vos noms et numéros sur vos boîtes aux lettres. Merci pour eux.

### **VIGILANCE AUX FRAUDES**

Suite à la recrudescence des appels frauduleux des sociétés se faisant passer pour des organismes reconnus (EDF, France Telecom, ...), nous vous rappelons qu'il ne faut surtout pas divulguer vos coordonnées bancaires et vos mails.

## **Objets trouvés**

Les différents objets trouvés sur les voies publiques de la commune sont à la disposition de leur propriétaire au secrétariat de la Mairie.

## **Ordures ménagères**

### **TRIER SES DECHETS**

Pour ceux qui ne l'auraient pas eu dans leur boîte aux lettres quelques magnets d'aide au tri des déchets sont disponibles en mairie. Merci d'avance pour le tri de vos déchets.



### **RAMASSAGE DES CONTAINERS**

**N'OUBLIEZ PAS DE SORTIR VOS CONTAINERS LA VEILLE DU JOUR DE RAMASSAGE.**



#### **Containers Vert :**

- Route d'Esperce : le lundi matin
- Le reste de la commune : le mercredi matin
- Un 2ème ramassage est effectué sur les points de regroupement : le vendredi matin.



#### **Containers Jaunes :**

Respecter votre calendrier de présentation de vos containers jaunes (1 mercredi sur 2 le matin)

### **RAMASSAGE DES MONSTRES (GROS ENCOMBRANTS)**

Pour les monstres (déchets volumineux ne pouvant être collectés par les camions benne), pensez à vous inscrire à la mairie qui transmettra au SMIVOM. Ce dernier informera personnellement du

jour de son passage les habitants concernés. Les monstres ne doivent pas être déposés aux emplacements des containers, mais conservés à domicile jusqu'au jour de ramassage.

### **DECHETTERIE**

Horaires d'ouverture de la déchetterie d'Auterive :

Du lundi au samedi, de 9h à 11h45 et de 14h à 17h45.

Téléphone : 05 61 50 07 13

### **POUBELLE A DEJECTIONS CANINES**

Depuis quelques mois sont installées, sur l'aire de loisirs et sur la place du village, 2 poubelles à déjections canines avec distributeurs de sacs plastiques. Nous remercions les propriétaires de chiens de ramasser les déjections de leur animal pour le confort des utilisateurs de ces espaces publics.

## **CONTACTS UTILES ...**

### **ASSISTANTES MATERNELLES DE GRAZAC**

Mme Sylvie LACAZE, Mme Ginette PUJOL, Mme Solange VERTUT. Mme Amandine ROBECQUE, Mme Angélique STRAUS. Pour obtenir leur coordonnée, merci de prendre contact avec La Mairie.

### **MAIRIE :**

Place du Village, 31190 Grazac.

Tél. : 05 61 08 42 39 – Fax : 05 61 08 23 22. [www.grazac31.net](http://www.grazac31.net)

Horaires d'ouverture : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h30

### **SYNDICAT DES COTEAUX (EX-SIC) :**

Ecole primaire, route de Cintegabelle, 31190 Caujac

Tél. : 05 61 08 33 04. Mail : [syndicatalacarte@orange.fr](mailto:syndicatalacarte@orange.fr)

Horaires d'ouverture : mardi et jeudi de : 9h à 12h et 14 h à 17h.

### **SIASC :**

Tél. : 05 61 08 85 69.

Horaires : lundi au vendredi de : 9h à 12h et de 14h à 17h. Fermé au public mardi après-midi et jeudi toute la journée.

### **SIVU LEZE ARIEGE :**

Permanences :

✚ Auterive, le jeudi de 14h à 16h,  
Maison de l'Habitat 14 rue Camille Pelletan.  
Tél 05 61 50 05 93

✚ Cintegabelle, 2ème et 4ème jeudi du mois de 10h à 12h à la Mairie.

### **SITPA**

Contacts : Mairie de Grazac : 05 61 08 42 39

Accueil SITPA : gare routière, 68-70 bd Pierre Sémard,  
31000 Toulouse, 05 34 25 56 70

### **NUMEROS D'URGENCE :**

Pompiers : 18

Samu : 15

Gendarmerie : 17

N° général depuis un portable : 112

Service des Eaux : 05 61 81 30 76

EDF Dépannage : 09 72 67 50 31

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Allo docteur : 3966



# ESPACE PUB ...

**Artisans, PME, TPE... de Grazac...**  
**ici votre PUB... faites-vous connaître !!!**

*isa hair nails*

onglerie à domicile

*je me déplace dans un rayon de  
15km autour de Grazac*

07.82.60.73.16

isahairnails31@gmail.com

*tarifs mains*

*capsules+gel 35 euros*

*verniss semi-permanent 20 euros*

## Fabienne Coiffure

### À DOMICILE

Coupe au ciseaux électronique  
**Produits Naturels**

**Tél : 05 61 08 08 90**



## Les volailles grazacoises

*Volailles fermières*

Vente à la ferme

Poulets, canards gras, oeufs, pintades et poules

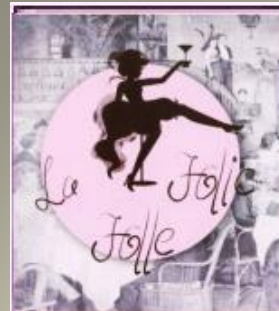
Chapons et dindes pour les fêtes de Noël

Principalement sur commande



Lieu-dit Capayrou  
31190 Grazac

Mélissa 0627253770  
Jean-Jacques 0621905398



06 16 52 25 31

05 61 50 53 87

*Restaurant*

*Formule midi à 13.50 €*

*entrée, plat, dessert*

*Le soir: service à la carte*

*Traiteur pour vos soirées,  
buffets, mariages, fêtes ...*

*A emporter: poulets rôtis et  
pommes de terre sur commande  
vendredi soir et dimanche midi*

**GITE CHEZ ROSALIE**  
**GRAZAC**  
 Contacts : 06 60 16 15 19  
 05 62 23 48 40  
 Site : [www.gite-chezrosalie.com](http://www.gite-chezrosalie.com)

Salon de coiffure mobile  
 aménagé sur le parking de  
 l'école.

Nouveau dans votre village,  
 venez découvrir  
 un salon de coiffure  
 aménagé !

**Audrey**  
 vous accueille

**Vendredi**  
 Grazac 9h à 12h  
 14h à 18h

**Samedi** 3<sup>e</sup> samedi du mois

**Forfait Femme 23 €**  
**Forfait Homme 15 €**  
**Forfait Étudiant 10 €**  
**Forfait Étudiante 15 €**  
**Forfait Enfant**  
 Filles de moins de 12 ans 12 €  
 Moins de 6 ans 5 €

**06 01 71 85 02**

**La pause coiffure**

06-01-71-85-02

**Naturopathie Iridologie & Réflexologie**  
**Fabienne Macia**

Retrouvez votre équilibre santé par :

- la nutrition
- les plantes
- Réflexologie plantaire

Praticien Diplômé Hervé-France

06 86 13 24 13 sur RDV  
 30 rt d'esperce 31190 Grazac  
[nature.reflexo@vahoo.fr](mailto:nature.reflexo@vahoo.fr)

*Chambre d'Hôtes*  
*Lò Tillohol*

Chambre d'Hôtes à  
**GRAZAC (31)**  
[www.lotillohol.wixsite.com](http://www.lotillohol.wixsite.com)  
 06 77 82 73 55  
[ani.mainfroy@gmail.com](mailto:ani.mainfroy@gmail.com)

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ **ESPACE PUB ...** ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

**Artisans, PME, TPE... de Grazac...**  
**ici votre PUB... faites-vous connaître !!!**

# AUX URNES CITOYENS !!!

- Les présidentielles se tiendront les 23 avril et 7 mai 2017,
- Les législatives les 11 juin et 18 juin 2017.

## Ne pas laisser d'autres choisir à votre place.

Nous vivons dans un monde où la finance impose plus qu'elle n'offre... Oui les inégalités sont de plus en plus criantes... Oui nos élus, nos représentants élus nationaux et internationaux n'œuvrent pas suffisamment pour plus d'égalité entre citoyens... et ne sont pas toujours exemplaires... du moins est-ce notre ressenti... Devons-nous en rester là ?

**Ne pas voter ?** C'est équivalent à voter pour celui qui sera élu... vous ne pourrez pas dire « ha, moi, je ne l'ai pas élu » !... Détrompez-vous, ne vous en déplaise, ne pas voter équivaut à voter pour le gagnant !

**Voter pour qui ???** Nous sommes aujourd'hui dans une certaine quête de vérité dans les discours des prétendants à la fonction... Prenons le temps de la réflexion, écoutons et chacun trouvera son candidat.

## Je ne peux terminer cet appel à l'acte citoyen sans vous mettre en garde :

- **Ne choisissez pas le repli... méfions-nous des sirènes qui abusent de votre exaspération... grattons le vernis...** croyez-vous sincèrement que le mouvement « bleu marine » n'appliquera pas les thèses du FN ? Comment ne pas entendre ce que la Justice vient de confirmer : Mr LE PEN, le père de Marine, est bien le vice-président du FN et ne peut être destitué.

**Non, la « dédiablement » ne pourra être totale, le créateur ne sera pas mis dans un placard...**

**Peut-on s'imaginer opter pour une solution de rupture politique et économique équivalente à ce qu'ont été les années 1930 à 1945 en Europe et dans le monde ?**

Mussolini a mis 16 ans avant de se dévoiler et déclarer le « fascisme » en Italie en 1938...

Hitler a trouvé des formules douces pour son parti, imaginez le « social nationalisme », ça sonne bien...

...et pour la seule Europe, ou même qu'en France, des millions de morts au bilan en 1945 ???

**Oui ces hommes ont été élus démocratiquement**, mais leurs peuples n'avaient pas le recul de l'Histoire...

Nous, nous l'avons. Nous serions donc impardonnables de nous laisser aller.

**Il me semble que nous avons un devoir, un rôle de passeur pour nos enfants, j'ai envie de dire « préservons-les » !**

**29/01 : VOEUX DU MAIRE ET GALETTE**  
**25/02 : SOIRÉE BRETONNE**  
**26/03 : CARNAVAL DES ECOLES**  
**17/04 : OMELETTE DE PÂQUES**  
**06/05 : SCÈNE OUVERTE**  
**08/05 : COMMÉMORATION DU 8 MAI & ANNIVERSAIRE DE LA FOLLE FOLIE**  
**14/05 CONCERT DE CHORALES**  
**10/06 : FESTIVAL RRRR**  
**21/06 : FÊTE DE LA MUSIQUE**  
**24/06 : CHASSE AUX TRÉSORS, FEU DE LA ST JEAN & SOIRÉE ANNÉES 80**  
**01/07 : RESTITUTION EMIVA**  
**14/07 : BAL & FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET**  
**01/09 : LOTO DE LA FÊTE DU VILLAGE**  
**02 & 03/09 : FÊTE DU VILLAGE**  
**14/10 : SOIRÉE ESPAGNOLE**  
**31/10 : HALLOWEEN**  
**11/11 : COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE**  
**16 & 17/12 : REPAS DES AÎNÉS ET NOËL DES ENFANTS**  
**31/12 : RÉVEILLON DU NOUVEL AN**

Et bien sûr  
 tous les  
 mardis soir à  
 partir de 21  
 h à la salle  
 polyvalente,  
 les lotos  
 organisés  
 par les  
 associations  
 du village !

